

Quelles réalités aux demandes depuis longtemps formulées ?

L'année 2009 fut catastrophique pour la grande majorité des producteurs de fruits. La FNPF s'est pourtant investie sans être pleinement satisfaite du résultat. C'est pourquoi, elle a choisi de s'interroger sur ses revendications passées dans son Rapport d'Orientation 2010. L'objectif est simple : montrer que sur les 10 années passées, la FNPF n'a cessé de proposer des schémas permettant de sécuriser les exploitations, connaître le marché, moraliser les pratiques commerciales, alléger les charges d'exploitation, ... Les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes puisque la crise a sévi en 2009 et fut la plus grave des 30 dernières années. La FNPF est cependant persuadée que si certaines de ses demandes avaient été entendues et avaient donné lieu à des éléments concrets, la situation aurait pu être autre.

La première partie du Rapport d'Orientation 2010 est consacrée à un état des lieux de la situation. L'origine de la crise est très claire, les prix payés aux producteurs ont été situés à des niveaux bien inférieurs aux coûts de production. La majorité des produits a été déclarée en situation de crise conjoncturelle une grande partie de leur campagne de commercialisation. Le résultat est catastrophique pour l'ensemble des productions fruitières. Les pertes varient suivant les produits de 4 000 €/ha à 7 000 €/ha ! Cette situation s'inscrit dans une période de forte baisse des surfaces en production et du nombre d'exploitations (respectivement entre 1997 et 2007 de - 39 % et - 62 %). Si rien n'est fait, la chute pourrait s'aggraver.

Des moyens adaptés pour gérer l'urgence

Cette situation a conduit la FNPF à réfléchir aux outils à mettre en place pour passer le cap de 2009 en essayant d'innover. Pour ce faire, la mesure centrale est celle d'une prise en charge des cotisations sociales de 2009 grâce à la mise en place d'un emprunt financé par une affectation de la TVA réglée sur le commerce des fruits. Cette mesure est novatrice, elle n'a jamais été appliquée. Au contraire, les autres mesures demandées : année blanche bancaire, exonération de TFNB, révision des aides *de minimis*, ... sont des mesures classiques demandées en cas de crise.

En outre, pour faciliter le démarrage des campagnes de production 2010 et s'inscrire dans une démarche constructive en poursuivant les investissements, des facilités doivent être accordées pour accéder à des prêts à court terme avec un taux bonifié afin de compléter les besoins financiers non pourvus par les aides financières accordées. Si ce point a été partiellement entendu par les pouvoirs publics, la FNPF insiste une nouvelle fois sur l'indispensable garantie de l'État auprès des établissements bancaires afin de prouver sa confiance en l'avenir de la production fruitière française. L'ouverture du dispositif OSEO pourrait être un signe fort.

Restructurer pour rééquilibrer les rapports de force

Le premier axe de travail, revendiqué depuis des années, est celui des distorsions de concurrence. Des restructurations et harmonisations sont nécessaires pour redonner de la compétitivité aux entreprises de production fruitière. La lecture des dix précédents Rapports d'Orientation fait

apparaître ce sujet de revendication dans presque chacun d'entre eux ! Il est donc plus qu'urgent d'avancer et donner des éléments concrets à la construction européenne.

L'harmonisation concerne deux sujets : le premier est celui du coût du travail, le second celui de l'accès aux produits d'intervention des cultures. Pour le premier, la FNPF propose dans ce Rapport d'Orientation la création d'une Contribution au Maintien de l'Emploi (CME) permettant d'aider les producteurs de fruits à recruter dans les mêmes conditions que leurs voisins européens. Le financement de cette CME serait basé sur l'affectation d'un pourcentage de TVA réglée sur le commerce des fruits. Pour le second, il s'agit de mettre en œuvre de manière pragmatique les différentes réglementations et ambitions nationales et communautaires.

La restructuration concerne d'abord l'organisation économique. Une impulsion a été donnée en 2008 avec la réforme de la gouvernance de la filière. Elle était souhaitée par la FNPF depuis longtemps, sous cette forme ou une autre. Aujourd'hui, la FNPF demande d'aller plus loin et de mettre en place ce qui permettra d'atteindre une vraie efficacité économique : une simplification de la mise en œuvre de l'OCM Fruits et Légumes, des moyens pour les AOPn, une connaissance de la production, des producteurs et des metteurs en marché, la préparation des campagnes en amont.

La FNPF fait aussi le constat d'une nécessaire restructuration des relations commerciales. Elle revendique depuis de nombreuses années et en avait débuté un test en 2002, le développement d'une contractualisation, conçue volume / période / qualité / prix. Pour la question du prix, la FNPF demande que la législation impose le 3 fois net, encadre voire interdise certaines pratiques comme le Prix Après Vente ou les remises-rabais-ristournes. Un contrôle public efficace devra en permettre la bonne application.

Investir dans l'avenir

Enfin, toutes ces revendications n'ont d'intérêts que parce que les producteurs de fruits croient en leur métier et en leur avenir. Aussi des investissements sont-ils nécessaires pour être plus fort et plus visible demain.

La FNPF rappelle que des outils structurés d'expérimentation sont indispensables pour donner des réponses aux producteurs en matière de protection des cultures, de création variétale, de réduction des coûts, ... mais aussi des réponses aux consommateurs et citoyens. Ces outils doivent être pilotés par la profession dans un intérêt partagé. Leurs moyens doivent être renforcés.

Afin de favoriser la mise en place d'un minimum de revenu aux producteurs, les dispositifs assurantiels doivent aboutir aujourd'hui. Des opportunités ont été ouvertes dans le cadre du bilan de santé de la PAC, elles doivent être saisies tant pour l'assurance récolte que l'assurance sanitaire.

Enfin, la FNPF travaille depuis deux ans sur la mise en place d'une marque collective. Le Rapport d'Orientation est l'occasion d'ouvrir les pistes de son développement. Après l'avoir longtemps évoqué dans les précédents Rapport d'Orientation, la mise en avant de l'origine pour les fruits français et du savoir-faire de leurs producteurs devraient être une réalité en 2010.

En conclusion, ce Rapport d'Orientation rappelle les chantiers essentiels ouverts par la FNPF depuis de nombreuses années et fait le malheureux constat de faibles avancées dans un contexte de crise et de disparition d'exploitations en croissance. Le temps des réalisations est venu si la France ne veut pas voir disparaître sa production fruitière, tel est le fil conducteur de ce Rapport d'Orientation 2010.